

BONNAC LA COTE

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2015

COMPTE RENDU

Date de convocation : 13 juin 2015

Présents: C.BRUNAUD ; V.GATINIER ; J.J.LAMY ; N.SENAMAUD ; M.DOIRAT ; S.NANY ; M.MATHIEU ; Y .PINAUD; C.PELTIER ; C.VIDAL ; V.COMBELLE ; M.OLIVET ; J.BRUN ; P.BOILEAU ; K.DELAGNIER ; M.P.LARDY ;

Absents avec délégation : A.DEBORD délégation à C.BRUNAUD
C.PUYCHAFFRAY délégation à M.OLIVET
J.MANDON délégation à M.P.LARDY

Secrétaire de séance : S.NANY

DELIBERATIONS

Délibération 24/2015 : LIMOGES METROPOLE : ATTRIBUTION DU FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal a approuvé la répartition proposée par LIMOGES METROPOLE concernant le fonds de péréquation intercommunautaire (FPIC). BONNAC percevra la somme de 34 637 € en 2015.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 25/2015 : PUY CHATENET : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA MAIRIE DE LIMOGES – EAU POTABLE.

Les élus ont autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 (avec la Ville de LIMOGES) à la convention de reversement du montant des travaux d'eau potable concernant le chemin du Puy Châtenet. Cet avenant va permettre d'étaler le paiement du reliquat de ces travaux sur deux années, étalement nécessité par la faible urbanisation sur ce secteur.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 26/2015 : CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE : RETRAIT DE LA COMMUNE DE BONNAC LA COTE :

Constatant la faible participation au conservatoire de musique et de danse (situé Place de Leun à FEYTIAT), et prenant en considération la baisse des dotations de

l'Etat, le Conseil Municipal a délibéré pour se retirer de ce conservatoire et ceci à compter du 1^{er} septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 27/2015 : GYMNASSE : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FEDER :

Concernant le gymnase, le Conseil Municipal a pris une délibération pour solliciter une subvention dans le cadre du FEDER.

Adoptée à l'unanimité